

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04/04/2011 à la maison des services et des associations à Durrenbach

Nombres de membres :

- Afférents au bureau : 24
- Présents : 18

L'an 2011 et le 4 Avril à 19 heures, le bureau du conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de Jean-Marie HAAS, Président.

Présents : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, FISCHER Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BERTRAND Jean-Louis, BRACONNIER Armand, CONUECAR Nestor, GOETZ Joseph, HAAS Jean-Marie, ISEL Roger, KREISS Alfred, MARTIN Etienne, MEYER Charles, MULLER Jean, PREVOT Dominique, RUTSCH François, SCHLOSSER Charles, SIBLER Alphonse, WEISBECKER Jean

Excusé(s) : MM : ATZENHOFFER Alphonse, FUCHS Thierry, MEYER Willy, MEYER-KUHN Charles, RICHERT Robert, SCHERTZ Christophe

Invité(s) : MM : FABACHER Edmond, LOBSTEIN Jacques

Date de convocation : 28/03/2011

Date d'affichage : 29/03/2011

Désignation d'un secrétaire de séance,

M. KREISS Alfred, Vice-Président, est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la réunion du bureau du 21.02.2011.

Attribution de subventions opération " entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial ".

Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Walbourg.

Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Soultz-sous-Forêts.

Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Mertzwiller.

Préparation du prochain conseil communautaire.

Divers.

2 : Approbation du compte-rendu de la réunion du bureau du 21.02.2011.

Le compte-rendu consultable sur le site internet de la communauté de communes. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

005.2011B : Attribution de subventions opération " entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial ".

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération n° 049/2000 du bureau du conseil communautaire du 4 septembre 2000 décidant l'instauration d'une aide communautaire à l'entretien des bâtiments,

Vu la délibération n° 142/2001 du conseil communautaire du 19 novembre 2001 approuvant les modifications tarifaires fixant notamment les aides à l'entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial sur la base de la grille établie par le conseil général,

Vu la délibération n° 076/2002 du conseil communautaire du 13 mai 2002 votant les nouveaux taux en Euro pour cette opération,

Vu la délibération n° 126/2001 du conseil communautaire du 22 octobre 2001 modifiant le système d'instruction des dossiers,

Vu la délibération n° 033/2006 du conseil communautaire du 20 février 2006 donnant délégations au bureau et au président,

Considérant l'avis de la sous-commission d'attribution des aides réunie le 15 février 2011,

Entendu l'avis du vice-président F. Rutsch,

le bureau, après en avoir délibéré et à la majorité, une voix contre, décide :

- d'accorder les aides au vu des dossiers avant réalisation des travaux comme suit :

Enduit à la chaux, peinture :

428,50 € (138,21 m² x 3,1 €) enduit

317,80 € (138,21 m² x 2,3 €) peinture

Soit un total de 746,30 € à Raynald RICHARD (Lobsann)

(sous réserve peinture minérale et enduit à la chaux)

1 245,20 € (401,69 m² x 3,1 €) enduit

923,90 € (401,69 m² x 2,3 €) peinture

Soit un total de 2 169,13 € à Bruno CAMBERLEIN (Merkwiller)

(sous réserve peinture minérale et enduit à la chaux)

485,20 € (156,50 m² x 3,1 €) enduit

382,50 € (166,30 m² x 2,3 €) peinture

Soit un total de 867,70 € à Thierry SORG (Gunstett)
(sous réserve peinture minérale et enduit à la chaux)

Enduit à la chaux, peinture, ouvertures en bois :

130,20 € (42 m² x 3,1 €) enduit

338,10 € (147 m² x 2,3 €) peinture

77,00 € (1u x 77 €) porte

Soit un total de 545,30 € à Paul GREISLER (Morsbronn)
(sous réserve peinture minérale et enduit à la chaux)

Ouvertures en bois :

577,50 € (15u x 38,5 €) fenêtres

577,50 € (15u x 38,5 €) volets

Soit un total de 1 155,00 € à David CHHUK MENG (Goersdorf)

Enduit à la chaux, peinture, ouvertures en bois, couverture :

155,00 € (50 m² x 3,1 €) enduit

538,20 € (234 m² x 2,3 €) peinture

192,50 € (5u x 38,5 €) fenêtres

77,00 € (1u x 77 €) porte

651,00 € (210 m² x 3,1 €) couverture

Soit un total de 1 613,70 € à Thierry MACHERICH (Goersdorf)
(sous réserve peinture minérale et enduit à la chaux)

Il est précisé que le versement des subventions interviendra après réalisation des travaux, sur présentation des factures et sur accord favorable de l'architecte conseil attestant la conformité des travaux réalisés avec les travaux prévus et les conseils prescrits.

Discussion sur l'objet de ces aides, et sur les types de travaux subventionnés (enduits, tuiles).

006.2011B : Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Walbourg.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes de découvertes et sorties pédagogiques,

Vu la demande de subvention du 7 mars 2011 du Séminaire de Jeunes de Walbourg, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour dans le nord de l'Allemagne, du 16 au 21 mai 2011,

Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,

Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours " classes découvertes " comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Vu les délibérations n° 043/2006 et n° 044/2008 du conseil communautaire du 7 avril 2008 donnant délégations au bureau et au président,

Vu le dispositif d'aide octroyé aux sorties éducatives et de découvertes pour un montant de 3 € par élève et par jour, pour les élèves du territoire de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn,

Entendu l'exposé du vice-président A. KREISS,

Le bureau, après en avoir délibéré et à la majorité, une voix contre, décide :

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " dans le nord de l'Allemagne : 17 élèves pendant 6 jours :

(17 x 6 x 3 € = 306 €) ;

007.2011B : Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Soultz-sous-Forêts.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes de découvertes et sorties pédagogiques,

Vu les demandes de subvention du 17 février 2011 et du 17 mars 2011 du Collège de l'Outre-Forêt de Soultz-Sous-Forêts, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour linguistique et culturel à Rome et Naples, du 30 juin au 6 juillet 2011, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour linguistique et culturel en Allemagne, du 11 avril au 15 avril 2011,

Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des

élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,

Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours " classes découvertes " comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Vu les délibérations n° 043/2006 et n° 044/2008 du conseil communautaire du 7 avril 2008 donnant délégations au bureau et au président,

Vu le dispositif d'aide octroyé aux sorties éducatives et de découvertes pour un montant de 3 € par élève et par jour, pour les élèves du territoire de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn,

Entendu l'exposé du vice-président A. KREISS,

Le bureau, après en avoir délibéré et à la majorité, une voix contre, décide :

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " à Rome et Naples : 7 élèves pendant 7 jours:

(7 x 7 x 3 € = 147 €) ;

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " en Allemagne : 8 élèves pendant 7 jours :

(8 x 5 x 3 € = 120 €) ;

008.2011B : Attribution de subventions opération " classes de découvertes-sorties pédagogiques " collège de Mertzwiller.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes de découvertes et sorties pédagogiques,

Vu les demandes de subvention du 24 mars 2011 du Collège Jacques Tati de Mertzwiller, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour ski, du 13 au 18 mars 2011, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour en Angleterre, du 14 mars au 19 mars 2011 et pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour à Paris, du 15 mars au 17 mars 2011,

Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les

collèges d'enseignement secondaire,

Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours " classes découvertes " comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Vu les délibérations n° 043/2006 et n° 044/2008 du conseil communautaire du 7 avril 2008 donnant délégations au bureau et au président,

Vu le dispositif d'aide octroyé aux sorties éducatives et de découvertes pour un montant de 3 € par élève et par jour, pour les élèves du territoire de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn,

Entendu l'exposé du vice-président A. KREISS,

Le bureau, après en avoir délibéré et à la majorité, une voix contre, décide :

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " ski : 19 élèves pendant 6 jours

(19 x 6 x 3 € = 342 €) ;

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " en Angleterre : 14 élèves pendant 6 jours

(14 x 6 x 3 € = 252 €) ;

- Le versement d'une aide pour le séjour " classes découvertes " à Paris : 12 élèves pendant 3 jours

(12 x 3 x 3 € = 108 €) ;

Concernant les aides aux classes de découvertes, M. Martin exprime à nouveau son opposition aux subventions pour des sorties en dehors de la France (cf compte rendu dernier bureau).

7 : Préparation du prochain conseil communautaire.

Prochain conseil communautaire initialement prévu le 11 avril.

Compte tenu de la non-communication par les services de l'Etat des informations nécessaires à l'établissement du budget principal à ce jour (état 1259TP), il est proposé de reporter le conseil communautaire d'une semaine, soit au 18 avril 2011.

Proposition de réunir à nouveau le bureau le 11 avril, avec comme ordre du jour principal l'élaboration du contrat de territoire avec le CG67.

- Débat d'orientation budgétaire : budget principal 2011.

A. Présentation de la liste des actions,

B. Présentation de la liste des subventions, contributions et participations,

C. Prospective 2011-2016 : dégagement de marges de manœuvres :

a. taux des impôts directs locaux,

b. mise en place d'une imposition sur les locaux vacants, réflexion à mener,

c. participations communales sur des opérations (type fonds de concours),

D. Présentation de la proposition de taux des impôts directs locaux,

E. Présentation des grandes masses budgétaires (budget primitif version 1).

- Ordre du jour prévisionnel du prochain conseil communautaire :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance,

2. Communication du compte rendu de la réunion du bureau du 21 février 2011,

3. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 28 février 2011,
Statuts.

4. Elargissement des compétences dans le domaine économique : ZAC Hegenev, site ex Staub,
Finances.

5. Approbation du compte de gestion du budget principal 2010,

6. Approbation du compte administratif du budget principal 2010,

7. Liste des principales actions et opérations prévues en 2011,

8. Subventions, contributions et participations prévues en 2011,

9. Affectation des résultats du budget principal 2010-2011,

10. Fixation du taux des impôts directs locaux pour 2011,

11. Budget 2011,

Administration-conventions.

12. Reconduction de conventions avec les associations : mandat d'intérêt général.

Urbanisme.

13. Avis de la communauté de communes : PLU Sultzerland.

Gestion des ressources humaines.

14. Mutualisation d'un conseil architectural entre 8 communautés de communes pour 2011-2013 (2 postes),

15. Création d'un poste d'adjoint administratif,

16. Rémunération : poste de chargé de mission cohésion sociale-coordonnateur jeunesse.

Divers.

17. Points divers soulevés en séance,

18. Informations diverses.

Point à rajouter : présentation du projet de construction d'un bâtiment à la zone d'Eschbach

(entreprise energy concept).

Un élu est contre le point relatif au transfert de compétence sur le développement d'une zone d'activités à Hegeneey

8 : Divers.

Informations :

Facturation des ordures ménagères :

Prévu courant avril,

Dématérialisation du contrôle de légalité :

Module en place à la communauté de communes, service disponible gratuitement pour les communes le souhaitant (une présentation avait été faite en réunion des secrétaires de mairie.

Utilisateurs actuels : la communauté de communes et la commune de Woerth,

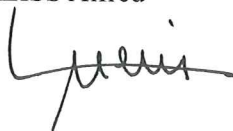
En cours de déploiement : le syndicat des eaux du canton de Woerth),

Contact opérationnel à la comcom : Guillaume DEPOUILLY.

Si vous souhaitez traiter certains sujets en points divers lors d'une prochaine réunion, je vous remercie de m'en informer au préalable afin que je puisse réunir les éléments de réponse avant la réunion.

Fait à Durrenbach, le 05/04/2011

Le secrétaire de séance
M. KREISS Alfred



Le président,
Jean-Marie HAAS

